

Circulaire de " La Chanterie " à ses Adhérents et Abonnés

Mes chers Amis,

C'est plus particulièrement à ceux d'entre vous qui ont dû, en raison de leurs travaux, rester à Rennes, que j'écris. Ceux qui sont à la campagne savent les services qu'ils peuvent rendre à notre Ecole de Folkloristes en recueillant et en m'envoyant ce que je leur ai demandé.

A vous, Rennais encore, malgré vents et tempêtes, je vous demande de reprendre vos cours de chant chez Mlle Le Porh, 9, rue Dupont-des-Loges, le mardi, à 18 h. 30, et cela bien exactement.

C'est une jolie distraction pour vous d'apprendre à bien chanter et à bien danser, de faire du théâtre, d'apprendre des jeux. Mais il ne faut pas oublier la période terrible que nous vivons. Il y a des peines, des chagrins à consoler, des malheurs à soulager. Dites-vous bien, mes enfants, que ceux qui sont indemnes aujourd'hui peuvent être cruellement atteints demain et c'est le moment de mettre en pratique la divine parole : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit ».

Nous préparons plusieurs séances pour le canton de Liffré, au profit des sinistrés, il faut être prêt pour la fin février; pas de temps à perdre par conséquent. Vous pouvez amener des amis avec vous, ils seront bien accueillis à la Chanterie.

Dès que nous le pourrons, nous reprendrons nos cours de danse chez Mme Bougouin, rue de Viarmes.

Soyez bien exacts.

Votre amie, Marie DROUART.

Les Enquêtes folkloriques de " La Chanterie "

LA QUENOUILLEE

A une nouvelle mariée, il était d'usage de lui faire, le dimanche après ses noces, les honneurs de la quenouillée.

A la fin de la messe, pendant le dernier évangile, le trésorier lui présentait un petit bâton, dont la décoration de fleurs et de rubans épouillait la forme d'une quenouille.

Cet honneur, cependant, n'était pas rendu à toutes les jeunes mariées. Il fallait être de bonne conduite et c'était un affront que de venir chercher la quenouillée et ne point la recevoir.

Certaines, ignorant le cérémonial qui voulait que l'on remette une offrande, sans plus, baisaient la quenouillée. D'autres fois, le trésorier essayait de la faire embrasser à la jeune mariée. Celle-ci, souvent en vain, se défendait, ce qui réjouissait fort l'assistance.

A Romagné, cette coutume fut en honneur jusque 1917. Disparue depuis plus longtemps à La Chapelle-Erbrée, il était aussi d'usage, dans cette paroisse, de présenter la quenouillée aux étrangers que l'on voulait honorer et dont, sans doute, on escomptait une généreuse offrande.

Maurice PÉAN.

A Argentré-du-Plessis, l'usage était également de présenter la quenouillée aux étrangers, pendant la grand'messe. Ceux-ci, avertis, la touchaient du doigt et déposaient leur offrande dans le plat qui leur était tendu.

Nos Vieilles Coutumes

LE HÊTRE DES PIROTAIS

Dans notre dernière circulaire, nous avons parlé du « dernier salut des morts à Saint-Michel-du-Mont ».

Il existait, à la même époque, aux Pirotais — nom qui signifie : lieu où l'on tourne — un hêtre fameux qui, lui aussi, avait son histoire. Planté à l'extrémité du domaine du Chauffant, peut-être par la main du châtelain, ou poussé tout naturellement par les soins de la Providence, il avait grandi et atteint des proportions gigantesques. La vue de cet arbre extraordinaire, qui allongeait ses grands bras dans les airs, jeta, dans mon âme d'enfant, l'une de mes plus profondes impressions. On montait de la route auprès de son gros tronc pour mieux apercevoir le mont Saint-Michel et saluer le glorieux archange. On assurait que cet arbre était hanté; on voyait et entendait, parfois, des choses étranges dans ses branches. C'était sous ses ramures que le clergé, dans les convois funèbres, faisait stopper les morts. C'était un arbre sacré, il a inspiré à un littérateur du pays, M. l'abbé Auvray, l'une de ses plus charmantes poésies, dont voici quelques strophes :

LE GRAND HÊTRE

Aux Pirotais, jadis, il dressait sa ramure
Qui bornait l'horizon.
Projetant ses regards sur la mer en murmure
Comme sa frondaison.

C'était près du grand hêtre, à leur dernier voyage,
Que s'arrêtaient les morts
Pour saluer le Mont et, de là, rendre hommage
A l'ange aux ailes d'or.

Le vent, qui gémissait alors dans sa couronne,
Leur prêtait une voix;
Et le hêtre, avec nous, disait à Dieu : pardonne,
Reçois-le près de Toi.

Mais un jour, sous les coups d'une affreuse tempête,
L'arbre-roi, que j'aimais,
Vit se découronner son front, tomber sa tête,
Au milieu des genêts.

Il ne resta debout qu'un tronçon, pauvre loque,
Qui disparut bientôt,
Et dont le souvenir, encor que je l'évoque,
Met mon cœur en l'étau.

Il existe encore, aux Pirotais, une croix à laquelle on va en procession le mercredi des Rogations. Mais le grand hêtre n'est plus. Il est passé dans la légende. On a chanté sa vie, sa mort, sa disparition. On l'a regretté à l'égal d'un être vivant qu'animait une grande âme et on en parle toujours comme d'un grand disparu.

Eugène JARNOUEN.

À la Mémoire de deux Martyrs

À la demande de la « Chanterie », une messe a été dite, le 8 janvier, à Liffré, par M. l'abbé Mallet, pour le repos des âmes de MM. Yann Bricler, industriel à Quimper, et l'abbé Perrot, curé de Scrignac, Directeur du « Blenn Brug » et de « Feiz ha Breiz », tombés sous les balles des assassins.

L'exemple de la « Chanterie » a été suivi par d'autres groupements, des services seront faits dans les principales villes bretonnes. La « Chanterie » est toujours là pour donner le bon exemple.

Instrument de Musique populaires en Haute-Bretagne

Ils ont tenu une large place dans les fêtes populaires.

Nous avons noté, dans les « Propos rustiques » de Noël du Fail, des *rebech*, *chalemie*, *hautbois*, *fifres*, *cornetz* et *vaize*, qui étaient des instruments à vent. Il y est également parlé d'une *guitare*, d'un *tambourin* et d'un *violon à treiz* (trois) *cordes*.

Des airs de danse, qui étaient en même temps des compositions pour *vielle*, ont été recueillis et publiés par Pierre Aubry, sous le titre d'« *Estampies et Danses royales* ».

La vielle du Moyen Age est un des instruments dont la lignée, au cours des siècles, se continue par la famille des *violes*, à la Renaissance, et par le violon moderne.

Le nombre des cordes de la vielle était variable. Cet instrument existe encore dans certains points des côtes malouines et de Pen-thièvre. Du côté de Pleurtuit, il y a une quarantaine d'années, une bonne femme, la mère Tournette, jouait de la vielle aux assemblées, en chantant la « Danse des Gueux » :

Quant' les gueux dansent,
Les guenilles, les guenilles.
Quant' les gueux dansent,
Les guenilles volent au vent!
.....

Dans presque toutes les régions hautes-bretonnes, le *violon* est à l'honneur.

En 1675, sur la demande de Mathurin Le Prévost, recteur de Saint-Jean, de Lamballe, des violons assistèrent à la Fête-Dieu. C'était, paraît-il, une innovation. La dépense, de cinquante sous, payée aux violons fut admise avec cette réserve : « Sans tirer à conséquence ».

En 1794, le 5 septembre, il fut voté une indemnité de 100 livres à un homme pour avoir touché les orgues, joué du violon aux décades et fait danser les jours de fête et on décida que, l'année suivante, ses gages seraient portés à deux cents livres, à charge de continuer et de préparer avec les amateurs une pièce de musique pour chaque décade ou fête.

Dans l'étude sur *Le Mariage dans la région de Merdrignac*, de Ronan de Kermené, nous voyons le cortège se mettre en route. Un joueur de violon ou d'*accordéon* marche en tête. Ce sont, de nos jours, les seuls instruments qui conduisent les noces, dans la région de Merdrignac. Le *biniou* n'est plus en vogue. Dans le canton voisin de La Chaize, ce dernier est encore assez en honneur. A Plémet, on danse, parfois, au son du *fifre* et du *tambour*. — M. D.

(A suivre.)

Chants Populaires

MON PÈRE A FAIT FAIRE UN ÉTANG

LE GRAND-FOUGERAY

Chanson communiquée par M. le Conseiller Léon Bouriel

Très vif



Mon père a fait faire un étang, mon père a fait faire un étang, là où vont nos ca-



nes dedans, Jean Gilles, Gilles joli Gilles joli. Jean, Jean Gilles, Gilles joli Jean.

Mon père a fait faire un étang (*bis*).

Là où vont nos canes dedans.

Jean, Gilles, Gilles, joli Gilles, joli Jean, Jean, Gilles,
Gilles, joli Jean.

Là où vont nos canes dedans (*bis*).

L' fils du roi s'en va les chassant.

Jean...

L' fils du roi s'en va les chassant (*bis*).

Il a tiré sur celle de d'avant.

Jean...

Il a tiré sur celle de d'avant (*bis*).

Que la plume en volait au vent.

Jean...

Que la plume en volait au vent (*bis*).

Après la plume on voit le sang.

Jean...

Après la plume on voit le sang (*bis*).

Après le sang on voit l'argent.

Jean...

Après le sang on voit l'argent (*bis*).

Que ferons-nous de tant d'argent ?

Jean...

Que ferons-nous de tant d'argent ? (*bis*).

J' marierons Gilles, je r'tiendrons Jean.

Jean...

J' marierons Gilles, je r'tiendrons Jean (*bis*).

Et j' mettrons nos filles au couvent.

Jean...

Hi! hi! hi! hi!

Nos Anciens Jeux Bretons

LES PALETS

Celui-ci subsiste encore dans nombreuses régions de Haute-Bretagne et, plus particulièrement, dans le pays de Rennes où il reste très populaire.

Louis Esquieu a fort bien décrit ce jeu dans « *Les jeux populaires de l'enfance, à Rennes* ».

En Grèce et à Rome, on lançait le disque, en métal très pesant et cela en faisait un exercice de gymnastique. Les palets ne sont autre chose que de petits disques qui doivent être lancés avec une certaine adresse.

Nos palets s'appellent encore des *pièces*. Cependant, la pièce est plate et ornée de dessins concentriques, elle sert plutôt au jeu de tonneau.

Le principal jeu de palets est celui du *maître*.

Un palet, appelé *maître*, presque plat et portant un signe particulier, généralement une étoile, est lancé en avant. Chacun des joueurs, munis d'un ou plusieurs palets numérotés, s'efforce d'arriver aussi prêt que possible du maître. Le comble de l'adresse est d'arriver à le recouvrir.

Il y a encore le jeu à la *dru*, appelé encore le *bouchon*. La dru est un morceau de bois tourné en forme de cône. Enfoncé dans une petite excavation, il est recouvert de pièces de monnaie. Avec deux palets, lancés l'un après l'autre, chaque joueur essaie d'atteindre la dru au pied pour faire tomber les pièces. Le joueur a gagné si l'argent tombe plus près de son palet que de la dru. il le ramasse et ses camarades doivent remettre un nouvel enjeu.

Les écoliers se contentaient de poser des plumes sur le cône en guise d'enjeu.

(A suivre: la thèque.)

Marie DROUART.

Compagnon de Merlin.

Soubriquets de Lamballe

Il est peu de villes, en Haute-Bretagne, où on donne plus facilement à un chrétien un autre nom que celui de son baptême et celui transmis par son père. C'est ce qu'on nomme, selon le lieu : surnom, sobriquet, signorie. A Lamballe, on dit « soubriquet »; en voici quelques-uns :

La Pique-en-Terre. — La Filourette. — Routasse. — La Sursuée. — Marie-Grands-Crocs. — Le grand Pif. — Jean P'lote. — Bendieu. — Mahé-deux-Gaouffes. — P'tit-à-p'tit. — Pèse-collet. — Le grand Mic. — Tête de G'va. — La Bat-d'la-Goule. — Le rouge Hamon. — Grain d'sel.

Ces surnoms furent inspirés, soit par des habitudes, des défauts ou une manière de s'habiller, soit par le métier, des façons de parler ou encore des défauts physiques.

Envoyez-moi les sobriquets qui pouvaient être donnés dans les pays de Haute-Bretagne que vous connaissez. — M. D.

Artisanat

COSTUMES MASCULINS DE LA CHANTERIE

Nos séances folkloriques comprenant *le terroir et la mer*, nous avons donc, d'une part, une équipe de marins; d'autre part, un groupe de paysans à costumer.

Le costume marin se compose d'un pantalon bleu, d'un chandail de coton rayé bleu et blanc, parfois d'une vareuse et du béret bleu à pompon rouge.



GILET A REVERS
peut se faire en velours
ou en drap de couleur vive.

VESTE COURTE A LARGE REVERS
de couleur sombre, ouvrant sur
un gilet brodé de dessins celti-
tiques aux tons vifs.

Le costume paysan comprend un pantalon foncé, gris, rayé, à carreaux ou écossais; vous mettez ce que vous aurez de plus approchant. Lorsqu'il s'agira de représenter une scène de travail, vous vous contenterez d'être en corps de chemise, manches retroussées jusqu'aux coudes; une large ceinture de flanelle, coton ou tarlatan à l'occasion, de couleur vive: rouge ou indigo, ce qui donnera une note gaie, et un mouchoir en pointe, à grands ramages, noué mollement devant, complètera ce costume; grand chapeau de jonc avec cordelière de laine rouge ou bleue.

Pour les scènes figurant fêtes et cérémonies, vous porterez une veste courte, qu'une de vos sœurs arrangera avec un vieux veston et un gilet de velours à revers ou avec une rangée de boutons de chaque côté, ou brodé, selon que vous adopterez le genre du pays de Rennes ou Vitréais, celui du Morbihan gallo ou du Penthièvre.

Il nous restera à donner, un peu plus tard, un modèle de costume spécial pour nos petites ballerines en nous inspirant des fées de Haute-Bretagne; robes et voiles ou écharpes seront blancs. Nous ne le composerons qu'à la fin de la guerre et, en attendant, nous nous contenterons de location.

Formulettes et Amusettes

LIFFRÉ. — *Communiquée par Nana Gigomas, des Brouillards.*

En allant au bois,
J'ai perdu mon soulier, mon sabot,
Tourne l'arigot.

**

En allant à Saint-Aubin,
J'ai perdu mon p'tit lapin,
En mettant mon pain au four.
Vive l'amour dans l' bas du bourg!

**

En allant à Mi-Forêt,
J'ai perdu mon p'tit biquet.
Bée, bée, bée!

PARODIE DES VÈPRES

GRAND-FOUGERAY. — *Communiquée par M. le Conseiller Léon Bouriel.*

Gloria patri et Fili-i.
Ceux qui n'ont pas d' souliers, qu'i' portent des sabots-o.
Y a aussi loin à aller à Saint-Malo, meo,
Comme à s'en reveni, mei-i.
Un bâton, deux bâtons, trois bâtons,
Un bâton de p'us, ça f'rait quat' bâtons.
Mon père avait un p'tit ch'va gris,
S'i' n'était point mort, i' s'rait cor en vi-i.
I' s'rait là-bas dans la Chénâs.
Si tu n' vieu point m' craire, va-t-en z'y vâ-â.

**

PLEINE-FOUGÈRES. — *Communiquée par M. E. Jarnouën.*

Ter: Les vach' de Roz

- | | |
|------------------------|---------------------------------|
| — Qui, qui les garde ? | — Qui qui la répond ? |
| — C'est la gaillarde. | — Trois p'tits chatons. |
| — Qui qu'est o leu ? | — Qui qu'allume les cierges ? |
| — Monsieur l' cureu. | — Trois p'tites bonnes vierges. |
| — Qua qu'i' fait là ? | — Qui qui les éteint ? |
| — I' dit sa messe. | — Trois p'tits saints. |

On dit :

- D'un homme devenu dément : « Il a haoussé d' têt' ».
D'un homme enrôlé : « Il a huché su' l' leue (loup) ».
D'une personne de mauvaise humeur : « Elle a la pire en bosse et l' jabot d' travé ».
D'un enfant maladif : « Les vers li pissent au cœur ».
D'une personne peu intelligente : « E' n'a pas la compèrnouère ben ouverte ».
D'une personne active : « E' n'met point ses deux pieds dans l' même sabiau ».
Sur la côte, d'un homme bien malade : « Il a filé p'us d'la méqué d' son cab' ».
S'il meurt : « Il a avalé sa chique ».

Nos Contes populaires

LA MESSE DES REVENANTS

Légende racontée par Mme Jeanne Baudry, née à Sains en 1822, morte à Pleine-Fougères en 1901, à son petit-fils Eugène Jarnouën.

Une veille de grande fête, un enfant de chœur de Sains, qui avait attendu à se confesser le dernier, s'endormit dans le confessionnal, après avoir reçu l'absolution, sans que le recteur s'en aperçût. Ce prêtre prépara à la hâte, car il était très tard, l'autel pour la messe du lendemain, puis, ne voyant plus personne dans l'église, ferma la porte et se retira. L'enfant dormait toujours.

Vers minuit, un bruit épouvantable le réveilla. La grande porte roula sur ses gonds, une clarté éclaira le lieu saint, et l'enfant de chœur vit entrer une longue procession, à la tête de laquelle marchait un prêtre revêtu des ornements sacerdotaux et tenant le calice en mains. Cet ecclésiastique monta à l'autel et y déposa son calice, il descendit au bas des degrés pendant que la foule prenait place dans l'église. Le prêtre commença alors les prières de la messe jusqu'à la fin du confiteor. Il attendit et, considérant que personne ne lui répondait, remonta à l'autel, enleva son calice et quitta l'église suivi des fidèles. La porte roula à nouveau et l'enfant resta seul à ses réflexions. Au début de cette scène, celui-ci avait d'abord eu grand peur; puis une douce rassurance l'avait envahi. Le reste de la nuit passa rapide.

Lorsque le recteur entra dans l'église, au matin, l'enfant alla lui raconter tout ce qui lui était arrivé et la vision qu'il avait eue. Le prêtre pensa qu'il s'agissait d'un infortuné qui avait omis d'acquitter une ou plusieurs prières pendant sa vie et il demanda au petit garçon de revenir la nuit suivante; lui, le recteur, il serait là aussi. Ce qui fut exécuté. Or, à la même heure, la même scène se renouvela. Le bon recteur de Sains, qui, lui, ne voyait rien, commanda à l'enfant de se mettre auprès de cet ecclésiastique mystérieux et de répondre aux prières. Alors, la messe continua et fut célébrée. L'officiant rayonnait de joie, enleva son calice, descendit de l'autel et, se tournant vers l'enfant, lui dit :

« Mon cher petit, je te remercie pour moi et pour toutes ces âmes que tu vois dans l'église. J'avais omis de célébrer cette messe pendant que j'étais sur la terre et, ni ces infortunées, ni moi, ne pouvions entrer dans le Ciel avant qu'elle ne fut acquittée; mais il me fallait un vivant pour me la répondre. Grâce à toi, nous allons tous entrer au Paradis et, la nuit prochaine, je te récompenserai. »

Le jeune servent raconta encore tout ce qui s'était passé et ce qui lui avait été dit au recteur de Sains qui lui recommanda de se garder dans une grande pureté d'âme.

La nuit suivante, le petit enfant de chœur mourut et le prêtre mystérieux, auquel il avait rendu si grand grand service, introduisit son âme au Paradis.

Eugène JARNOUËN.

A nos Abonnés

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir renouveler votre abonnement en versant, dès à présent, la somme de 20 fr. au compte de chèque : Mme M. Drouart, Rennes, 24.565, et en nous procurant de nouveaux abonnés.